

DELIBERATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE DE BEAUCE LA ROMAINE

Département de Loir et Cher

SEANCE DU 12 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le douze mars à dix-neuf heures trente minutes, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune légalement convoqué s'est assemblé à la salle du Conseil de la mairie déléguée d'Ouzouer-le-Marché sous la présidence de Monsieur ESPUGNA Bernard.

PRESENTS : BESNARD Christelle, BLONDEL Danièle, BOYER Laëtitia, BRET Odile, DIDION Jean-Claude, ESPUGNA Bernard, GENDRAULT Sylvaine, LEGRAND Annick, LEMAIRE Delphine, PERSILLARD Maryse, RÉGNIER Michel, SÉJOURNÉ Jérôme, TÉTAULT Évelyne

ABSENTS : BOURGOIN Brigitte donne procuration à BRET Odile, DE OLIVEIRA Patrick, MESLAGE Arnaud, PASTUREL Brigitte donne procuration à TETAULT Evelyne

Date de Convocation : 3 mars 2025

Secrétaire de Séance : Odile BRET

Nombre de Membres en exercice : 17

Nombre de membres présents : 13

Nombre de suffrages exprimés : 14 pour l'UNCI où le représentant de cette association n'a pas pris part au vote et 15 suffrages pour toutes les autres subventions.

Monsieur Michel REGNIER sort pour le vote de la subvention de l'UNCI.

D202503_005 : VERSEMENT DES SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS

Vu le vote du budget primitif 2025,

➤ **Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide, à l'unanimité sauf pour les 3 associations nommées ci-dessus, de :**

- *VERSER aux différentes associations qui peuvent y prétendre les subventions pour un total de 8.000,00 € comme suit :*

ADMR : 5.259,00 €

AMICALE DES EPIS D'OR : 450,00 €

PEP 45 : 195,00 €

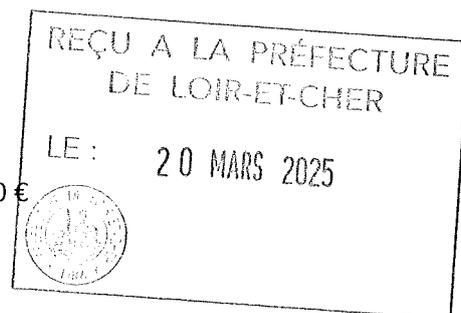
SECOURS CATHOLIQUE LOIR ET CHER : 600,00 €

TELETHON : 300,00 €

UNC intercommunal Ouzouer-le-Marché, Beauce la Romaine : 550,00 €

GENERATION ZEN NÉS : 200,00 €

RÉSERVE (si besoin) : 446,00 €



Pour extrait certifié conforme.

Fait à Beauce la Romaine, le 12 mars 2025

Le Président,
Bernard ESPUGNA,



La Secrétaire
Odile BRET